



VILLE DE SAINT-JÉRÔME  
SERVICE DU GREFFÉ

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE  
DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 18 AVRIL DEUX MILLE DIX-SEPT, À  
19 H 00 AU 161, RUE DE LA GARE, SAINT-JÉRÔME.

À laquelle assemblée M. le Maire Stéphane Maher, président d'assemblée.  
étaient présents :

Mesdames Nathalie Lasalle, Johanne Dicaire, et Colette Thibault et Stéphanie Viens-Proulx, messieurs Bernard Bougie, Benoit Delage, Mario Fauteux, André Marion et François Poirier, et Gilles Robert, ainsi que monsieur Yvan Patenaude, directeur général, et madame Marie-Josée Larocque, greffière.

**CM-11586/17-04-18**  
POINT 7.12

**PROCLAMATION DE LA VILLE DE SAINT-JÉRÔME « MUNICIPALITÉ ALLIÉE  
CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE »**

---

ATTENDU la demande de la Maison d'Ariane d'appuyer le projet « Municipalité alliée contre la violence conjugale » du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale;

ATTENDU QUE la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

ATTENDU que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

ATTENDU QUE le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU QUE malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

ATTENDU QUE lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes, du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

ATTENDU QUE comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

Il est proposé par : Nathalie Lasalle  
Et résolu à l'unanimité du conseil que :

**La Ville de Saint-Jérôme soit proclamée « Municipalité alliée contre la violence conjugale ».**